

Commune d'AVRILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. Jean-Michel THUNE, Mme MILOVANOVIC Sonia

EXCUSE : M. CAYEUX Philippe

NON EXCUSEE : Mme BURY Delphine

M. Frédéric THUBIN est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/044 - Objet : Rapport annuel 2024 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral assure la gestion du service public de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Conformément aux dispositions de l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est destinataire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024.

Ce rapport, établi par les services de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, est joint en annexe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article D.2224-3 ;

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024 ;

Après en avoir délibéré, **par l'unanimité**, le Conseil Municipal

PREND ACTE

du rapport tel qu'établi par les services de la Communauté de Communes sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

